

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit HTNN-1, HTNN-2, RL232

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Étalon de contrôle pour vérification des performances des équipements de mesure de densité et/ou des viscosimètres

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Cannon Instrument Company
2139 High Tech Rd.
State College, PA 16803-1733
TEL: (814) 353-8000; (800) 676-6232

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail Pas d'information disponible

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence + 1 (800) 255-3924 États-Unis, CHEM-TEL Inc.
+1 (813) 248-0585 International, CHEM-TEL Inc. (appel en PCV recommandé)

Europe	112
--------	-----

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Non classé

Dangers physiques

aucun(e)

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé

2.3. Autres informations

Peut être irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom Chimique	N°-CE	No.-CAS	% massique	Classification de substance SGH - L'Union Européenne	No REACH.
1-Dodécène, homopolymère, hydrogéné	-	68037-01-4	70-85		Aucune donnée disponible
Huile minérale fortement	-	-	15-30		Aucune donnée

raffinée (C15-C50) Diphénylamine	204-539-4	122-39-4	<0.1	STOT RE 2 (H373) Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	disponible Aucune donnée disponible
-------------------------------------	-----------	----------	------	---	--

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
Contact cutané	Laver à l'eau chaude et au savon. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	Ne PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire appel à une assistance médicale.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire appel à une assistance médicale.
Protection pour les secouristes	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants	Irritation.
---	-------------

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Consulter la Section 8 pour les équipements de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Endiguer. Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13). Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Aucune information disponible.

Autres recommandations

Aucune information disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom Chimique Diphénylamine 122-39-4	UE	L'Autriche STEL: 1.4 ppm STEL: 10 mg/m ³ TWA: 0.7 ppm TWA: 5 mg/m ³ Skin	Belgique TWA: 10 mg/m ³	Chypre	Le Danemark TWA: 5 mg/m ³
Nom Chimique Diphénylamine 122-39-4	La Finlande TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	La France TWA: 10 mg/m ³	L'Allemagne TWA: 5 mg/m ³ Ceiling / Peak: 10 mg/m ³ Carc* Skin Repr*	Gibraltar	Greece TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³
Nom Chimique Diphénylamine 122-39-4	L'Irlande TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³	L'Italie TWA: 10 mg/m ³ Carc*	Lithuania TWA: 4 mg/m ³ STEL: 12 mg/m ³	le Luxembourg	Malte
Nom Chimique	Les Pays-Bas	La Norvège	la Pologne	Le Portugal	L'Espagne

Diphénylamine 122-39-4		TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³ Carc*	TWA: 10 mg/m ³
Nom Chimique		La Suisse		Suède	Le Royaume Uni
Diphénylamine 122-39-4		TWA: 10 mg/m ³ Skin		LLV: 4 mg/m ³ Indicative STLV: 12 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit, sous sa forme commercialisée, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites de concentration biologiques établies par les organes régionaux compétents

Dose dérivée sans effet Pas d'information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures techniques****Équipement de protection individuelle****Protection des yeux****Protection de la peau et du corps****Protection des mains****Protection respiratoire**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Choisir les équipements de protection individuelle conformément aux normes CEN

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Vêtements à manches longues.

Gants de protection.

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	liquide	Aspect	incolore
Odeur	Légère odeur d'hydrocarbure		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>		<u>Remarques/ - Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible		Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / intervalle de fusion	Aucune donnée disponible		Aucun(e) connu(e)
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible		Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	> 150 °C		couvette fermée
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible		Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible		Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammation dans l'air	Aucune donnée disponible		Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible.		Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible.		Aucun(e) connu(e)
Densité relative	Aucune donnée disponible	0.83-0.84	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau.		Aucun(e) connu(e)
Solubilité dans d'autres solvants	Soluble dans les solvants.		Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage (n-octanol/ eau)	Aucune donnée disponible		Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible		Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible		Aucun(e) connu(e)
Viscosité	65-155 cSt @ 40°C		Aucun(e) connu(e)
Propriétés explosives	Aucune information disponible		
Propriétés comburantes	Aucune information disponible		

9.2. Autres informations

Teneur en COV (%) Aucune information disponible

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Non réactif dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts.

10.6. Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Inhalation

L'inhalation de poussières peut provoquer l'irritation de l'appareil respiratoire.

Contact oculaire

En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation.

Contact cutané

Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des effets sur la peau localisés incluant dermatite de contact, sécheresse cutanée ou éruption.

Ingestion

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Nom Chimique	DL50 Oral(e)	DL50 Cutané(e)	CL50 par inhalation
Diphénylamine	= 1120 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas d'information disponible

effets mutagènes

Pas d'information disponible

effets cancérogènes

Pas d'information disponible

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible

Toxicité pour le développement

Pas d'information disponible

STOT - exposition unique

Pas d'information disponible

STOT - exposition répétée

Pas d'information disponible

Danger par aspiration

Pas d'information disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Ne contient aucune substance connue comme dangereuse pour l'environnement à des concentrations significatives.

Nom Chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
1-Dodécène,		LC50 Rainbow trout: >1000		EC50: 190 mg/l (48-hr)

homopolymère, hydrogéné		mg/L (96-hr)		
Diphénylamine	EC50 72 h: = 1.5 mg/L (Scenedesmus subspicatus)	LC50 96 h: 3.47 - 4.14 mg/L flow-through (Pimephales promelas)	EC50 = 2.81 mg/L 5 min EC50 = 3.46 mg/L 15 min EC50 = 4.77 mg/L 30 min	EC50 48 h: 1.69 - 2.46 mg/L (Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom Chimique	log Pow
Diphénylamine	3.4

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Remarque : Il est possible que les informations fournies ci-dessous ne s'appliquent pas à toutes les situations d'expédition. Consulter les réglementations sur les marchandises dangereuses pour prendre connaissance des exigences supplémentaires et des exigences d'expédition spécifiques du mode, des matières et des quantités.

IMDG/IMO

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Sans objet.
14.5. Polluant marin	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	aucun(e)
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible.

RID

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Sans objet.
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	aucun(e)

ADR

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Sans objet.
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)

ICAO

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Sans objet.
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Sans objet.
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)

SECTION 15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Inventaires internationaux**

TSCA	Est conforme
Union Européenne	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme

Legend

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

SECTION 16. Autres informations

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission	24-avr.-2014
Date de révision	24-juil.-2018
Remarque sur la révision	sections de la FDS mises-à-jour: 1.

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité